



RAPPORT INTRODUCTIF

Par Bernard GUIDOU

Le Verdon, le 31 mai 2018

**18^e CONFÉRENCE UFR
DU 30 MAI AU 1^{er} JUIN 2018
AU VERDON**

Cher-e-s Camarades,

Notre 18^e conférence des retraités se déroule dans un contexte social particulier sur lequel je vais revenir. Cette situation nous a obligés à modifier le déroulement de nos travaux initialement arrêté.

En ce sens, nous avons échangé hier avec les camarades présents sur notre état d'organisation autour de l'évolution de nos forces organisées et de notre qualité de vie syndicale. Nous avons également, lors de cette demi-journée de nos travaux, précisé plusieurs éléments touchant à la campagne pour l'élection des représentants retraités au Conseil d'Administration de la CPR qui aura lieu le 17 octobre prochain.

Nous avons l'ambition plus que jamais de gagner ces élections, c'est possible et nécessaire pour l'intérêt des retraités cheminots. Sans revenir dans le détail sur le débat d'hier, notre état d'organisation reste une question centrale.

L'affaiblissement de nos forces ces 4 dernières années depuis notre dernière conférence, au-delà de se traduire par une perte d'adhérents donc de moyens, pèse négativement sur nos capacités. Tout d'abord, capacités revendicatives, en effet, moins de syndiqués, c'est moins de capacités pour se déployer, pour gagner la bataille des idées et élever le rapport de forces. Ensuite, capacités financières afin de financer notre activité, de conforter et renforcer notre indépendance. Enfin, capacité à mener une politique de cadres dans l'ensemble de nos structures, de la section à la direction de l'UFR, afin d'améliorer notre activité et notre qualité de vie syndicale. Sur ce constat, j'en arrête là et vous renvoie au rapport introductif de Ghislain et au débat interactif d'hier.

J'en arrive à la question que nous nous posons à chaque conférence, est-ce que cette évolution négative de nos forces est inéluctable ? La réponse est non car le potentiel existe pour inverser cette tendance et donc renforcer notre CGT. Le nombre de départs en retraite ces prochaines années, l'activité CGT au niveau revendicatif dans la période fortement appréciée par les retraités, sont des points d'appui pour gagner en masse de nouveaux adhérents.

Par contre, cela ne se décrète pas, il faut construire des plans de travail de proximité offensifs pour atteindre cet objectif. Dans ce cadre, rassembler tous les futurs retraités CGT voire des sympathisants autour de nos rencontres pré-retraités que nous devons maintenant construire partout sous l'impulsion de nos binômes actif/retraité mis en place dans les secteurs fédéraux, devient une urgence et une priorité.

Je ne reviens pas sur le potentiel important que cela représente, par contre aujourd'hui nous perdons en moyenne 1 retraité sur 2 comme adhérent lors de leur départ en retraite. A l'inverse, partout où nous tenons ces rencontres, les camarades restent à la CGT et certains y adhèrent. L'utilité du syndicalisme CGT n'est pas une évidence, il se gagne par ces rencontres, alors, allons-y de manière beaucoup plus systématique.

Sur le renforcement, la préparation de l'action du 14 juin 2018 à l'appel du groupe des 9 sous l'impulsion de l'UCR/CGT, conjuguée à la lutte pour l'avenir de notre entreprise SNCF de service public, du Statut et de nos droits, doit nous aider à franchir un cap sur l'évolution de nos forces organisées. Le seul risque de poser la question de l'adhésion de la CGT à un retraité comme à un actif d'ailleurs, c'est d'essayer un refus.



La campagne pour l'élection des représentants retraités au Conseil d'Administration de la Caisse de Retraite et de Prévoyance est aussi un point d'appui pour gagner de nouvelles adhésions. Le triptyque de cette campagne c'est l'activité revendicative, le vote CGT, le renforcement de la CGT pour élever le rapport de forces. Porte-à-porte, réunions publiques et toutes autres initiatives que nous avons prises et que nous allons programmer vont être l'occasion de renforcer notre CGT.

Bien entendu, les candidates et candidats CGT à cette élection et les membres du Bureau de l'UFR, au-delà de l'implication des secteurs fédéraux et des sections, sont disponibles pour s'impliquer dans ce plan de travail. C'est l'orga à l'UFR qui centralise les demandes qui nous parviennent par les secteurs fédéraux. L'orga doit rester une de nos priorités lors du prochain mandat avec l'objectif d'enfin stopper l'érosion de nos forces et d'enclencher le renforcement de notre UFR et donc de notre fédération. Malgré cet état d'orga préoccupant, nous avons pendant 4 années impulsé une activité, des mobilisations nombreuses face à des gouvernements qui n'ont eu de cesse d'attaquer et de casser nos droits.

Ces politiques libérales ont entraîné une détérioration sans précédent des conditions de vie des retraités. Ceci explique leur mobilisation ascendante aux dernières actions dont les manifestations du 15 mars dernier avec la participation de plus de 200 000 retraités sur l'ensemble du territoire. Du jamais vu ! Depuis le 03 juin 2014 où le groupe des 9 appela pour la première fois à la mobilisation, ce ne sont pas moins de 46 initiatives, mobilisations, manifestations qui ont été impulsées dans l'unité avec une place prépondérante et centrale de l'UCR-CGT.

Lors de la prochaine action du 14 juin 2018 à l'appel du groupe des 9, nous devons viser l'élévation du rapport de forces pour imposer une majoration conséquente des pensions et la suppression de l'augmentation scandaleuse de la CSG. La fragilité du Gouvernement, au lendemain de ce 15 mars, doit nous inciter à mettre le paquet, la victoire est à notre portée. Le Président des Riches a beau tenir un comportement inflexible, ce que d'autres ont pratiqué avant lui, il n'empêche qu'une mobilisation plus importante lui imposera à n'en pas douter une autre attitude envers le monde des retraités.

Je vais maintenant développer quelques éléments qui touchent à l'évolution de la protection sociale, des droits et du niveau de vie des retraités ces 4 dernières années. Ces points préoccupent plus particulièrement les retraités mais concernent également l'ensemble des salariés dont les actifs.

Notre protection sociale fait l'objet d'attaques incessantes, violentes et plus particulièrement sous les 2 derniers gouvernements.

Le gouvernement Macron poursuit et accentue ces politiques. Pour offrir les 41 milliards d'euros du pacte de responsabilité au patronat, le gouvernement Hollande a procédé à une saignée de 21 milliards d'euros au niveau des dépenses d'assurance maladie et de la protection sociale de 2015 à 2017. Dans ce contexte de casse, le secteur hospitalier a subi la suppression de 35 000 postes, sachant que depuis le gouvernement Juppé en 1996, 117 000 lits ont disparu.

Dans le même temps, la loi de modernisation du système de santé qui représente une nouvelle régression, votée le 17 décembre 2015 par le Parlement, a confirmé le rôle des agences régionales de santé aux ordres du gouvernement, sans aucun contrôle démocratique possible. Elles rayonnent sur les territoires des nouvelles régions économiques, devenues des monstres, très éloignées des réalités du terrain et donc des besoins des populations.

Elles appliquent à la lettre et parfois avec zèle les recommandations dictées par les lois de financement de la sécurité sociale, entraînant de nombreuses fermetures de maternités, de services, voire d'hôpitaux et de nombreuses restructurations d'établissements, affaiblissant considérablement l'offre de soins.

La loi HPST (Hôpital, Santé, Patients, Territoires) dite loi Bachelot porte l'ensemble de ces détériorations et casse du service public de santé. Sur les 2 200 établissements sanitaires, médicaux, sociaux dont 1300 CHU, nous passerions à une centaine de GHT sur le territoire. Ces mesures, visant à économiser plus de 3 milliards d'euros avec pour conséquence une baisse de la masse salariale de 860 millions d'euros, entraîneraient la suppression de 66 000 postes dans les années à venir.

Dans les mesures envisagées figure également le développement de l'ambulatoire pour le porter de 56% à 70% avec les risques sanitaires que cela peut comporter en termes de continuité de soins au-delà de l'hôpital, notamment en zones rurales avec le manque d'infirmiers et de personnels de santé. Cette mesure est uniquement guidée par la réduction des dépenses hospitalières prises en charge par la sécu et les transférer sur le budget des patients. L'hospitalisation à domicile a plus que doublé en 10 ans passant de 1,9 million de journées par an à 4,9 millions.

Nous assistons également à des choix politiques qui privilégient le privé au détriment du public, faisant passer la place du secteur privé à but lucratif de 4% en 2006 à 15% en 2016. Il faut insister sur le fait que seuls le maintien et le développement d'hôpitaux publics de proximité avec des services d'urgence ouverts 24h sur 24 permettent de respecter les délais de prise en charge compatibles avec les impératifs de l'urgence du diagnostic et de l'initiation au traitement.

La médecine reste avant tout une affaire de contact humain et la technique ne doit constituer qu'un moyen et non une fin à visée économique. Le corps humain n'est pas une machine qui doit être réparée quand elle ne fonctionne pas bien.

Pour combattre les déserts médicaux, la CGT a des alternatives qu'il nous faut faire connaître. De nombreux matériels de la Confédération et de l'UCR doivent nous aider à les populariser auprès d'un maximum de retraités mais aussi d'actifs car nous sommes tous concernés.

Ces propositions CGT sont également portées fortement dans les luttes actuelles des personnels de santé, plus particulièrement les EHPAD où les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil des résidents sont catastrophiques et intolérables. Je ne développe pas plus sur ce sujet au risque d'être long.

Pour ce qui concerne la perte d'autonomie qui représente un enjeu de société majeur, on ne peut pas dire qu'elle soit prise à son juste niveau par la dernière loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Certes, cette dernière comporte quelques avancées sous la pression des mobilisations successives des retraités, notamment avec des moyens supplémentaires à la prévention à hauteur de 80 millions d'euros et aux personnels aidants, soit 160 millions d'euros. Ces avancées sont également marquées par l'annonce de la rénovation de 80 000 logements privés à hauteur de 40 millions d'euros et du relèvement des plafonds de l'APA de 350 millions d'euros.

Mais les enjeux principaux, que sont le financement global et la construction d'établissements publics, ne sont pas réglés sur le fond. Par contre, nous refusons la création d'une branche autonome qui isolerait ce risque du reste et qui permettrait aux assurances privées de s'en accaparer en charge en dehors de la sécurité sociale. Pour ce qui concerne la CASA, la mobilisation des retraités a empêché pour le moment son doublement comme l'envisage le gouvernement.

Nous sommes également totalement opposés à un transfert sur les actifs avec une 2^e journée de solidarité comme semblent également l'envisager le gouvernement et le Président des Riches. Il nous faut amplifier la bataille des idées sur ces sujets de société et la dernière loi nous en a donné les moyens avec les CDCA, instances départementales de concertation, où nous devons nous investir en lien avec nos USR. La Direction de la SNCF n'est pas en reste. Elle a décidé de se séparer des 4 EHPAD. Cette prestation unique en France est une émanation du régime spécial, financée par la solidarité des cheminots. Ces établissements proposaient 270 places avec

un besoin estimé à 11 000. Ils étaient donc utiles et nécessaires.

La CGT, dans une démarche unitaire, avait fait des propositions réalistes, étayées et financées notamment par les réserves du Fonds d'Action Sanitaire et Sociale des cheminots dit le fonds FASS. Au-delà du sujet des EHPAD, ce qui est en jeu, c'est l'existence de ce FASS dont le financement socialisé a déjà été fortement amputé ces dernières années.

En ce sens, la direction tente de dissimuler les droits des cheminots en noyant ce budget dans le budget général du Groupe Public Ferroviaire. Si ce fonds d'action sociale des cheminots est fragilisé, notre régime spécial maladie, prévoyance l'est tout autant. Un des éléments de cette fragilisation réside dans la Loi de financement de la sécurité sociale 2016 avec la mise en place de la PUMA (Protection Universelle Maladie).

Aussi, l'objectif est de passer progressivement d'un régime contributif qui repose sur les cotisations sur les revenus reposant sur l'activité professionnelle à un régime de droits qui lui ouvre des droits que si l'on remplit les conditions d'existence exigées.

Cette évolution prépare plus largement un système de financement de la sécurité sociale basé sur les cotisations sociales constitutives du salaire, le salaire socialisé, à un système fiscalisé financé par l'impôt.

L'augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018 de 25%, imposée par le gouvernement, accentue une nouvelle fois ce financement par la fiscalité et l'impôt. Ce transfert s'est continuellement accru depuis la création de la CSG par le gouvernement Rocard en 1991.

En effet, nous sommes passés de 1,1% à 7,5% pour les actifs et 6,6% pour les retraités imposables. Avec cette évolution, la part des cotisations finançant la sécu passe de 86,8% en 1991 à 65,6%, alors que dans le même temps, la part de l'impôt incluant la CSG passe de 4,9% à 30,3%. Il est bon de rappeler que cet impôt injuste est financé par les salariés actifs et retraités à hauteur de 89,6% avec des patrons qui eux en sont épargnés. C'est en ce sens que notre fédération a toujours exigé son retrait et un financement de la sécurité sociale, de notre régime spécial reposant sur les richesses créées dans les entreprises, à la SNCF.

Face à cette attaque sociétale, nous devons encore monter d'un cran dans la mobilisation, d'autant plus avec le dossier retraites qui se profile pour la rentrée avec les intentions que l'on connaît.

Au-delà de l'intervention revendicative des retraités, ce sujet concerne les actifs et nous devons travailler la mobilisation de manière interprofessionnelle et intergénérationnelle.

Il est possible de faire reculer ce gouvernement qui n'est pas si serein que cela.

Suite à l'importante mobilisation du 15 mars, ce dernier a annoncé faire bouger le seuil de revenu fiscal de référence pour l'augmentation de la CSG, ce qui a pour conséquence d'épargner 100 000 retraités de cette augmentation, dans le cadre de la future loi de financement de la sécurité sociale 2019.

Poussons encore plus fort avec la pétition et l'action du 14 juin pour exiger une loi de financement rectificative pour tous les retraités afin d'annuler l'augmentation de la CSG et acter une revalorisation immédiate de nos pensions.

Pour notre régime spécial, il y a danger, la suppression de la compensation bilatérale maladie, cumulée avec la nouvelle répartition de la CSG, représente près de 800 millions d'euros, soit plus de 40% du financement sont dorénavant compensés par une dotation d'équilibre de l'Etat. Nous sommes donc passés d'un financement pérenne et institutionnel à un financement aléatoire qui peut évoluer au gré des ajustements budgétaires de l'Etat et des futures lois.

En fonction des choix politiques faits, nous risquons d'être rapidement dans le déséquilibre avec pour conséquence une augmentation des cotisations et une baisse des prestations avec en point de mire son intégration au régime spécial avec toutes les conséquences que cela entraînerait.

Les déclinaisons de la réforme du ferroviaire, envisagées par le gouvernement, aggraveraient de manière conséquente cette situation, d'où l'importance de l'implication des retraités dans cette bataille, j'y reviendrai plus tard.

Au-delà de ces menaces sur le financement de notre régime spécial, nous allons bien entendu être confrontés à la réforme systémique que veut imposer le gouvernement d'ici 2019. Cette réforme telle qu'elle est présentée aujourd'hui, irait bien au-delà des réformes dites paramétriques, qu'avait engagé le gouvernement SARKOZY et poursuivi le gouvernement HOLLANDE, qui avaient eu pour conséquence un recul de l'âge de départ de 60 à 62 ans et un allongement de la durée de cotisations de 40 à 42 ans.

L'idée évoquée d'un régime unique où chacun bénéficierait des mêmes droits à cotisations égales est un leurre qui ne trompe personne. La réforme Macron, c'est la volonté libérale d'aller à une réforme systémique certes par répartition pour le moment mais à cotisations définies avec la finalité d'aller à des retraites à pensions insécurisées et individualisées à la place du régime actuel à pensions définies reposant sur des droits et des règles collectifs. L'alignement des règles entre public et privé est aussi annoncé et se ferait par le bas.

La CGT a des propositions pour pérenniser et améliorer le système actuel. Face à une bataille idéologique qui va être intense, nous devons armer nos militants.

Dans ce cadre, au-delà de résister à ces mauvais coups, nous devons bâtir un projet de société répondant aux besoins des populations et notamment des retraités. C'est le sens et l'objectif de la campagne confédérale lancée en novembre 2015 pour reconquérir la sécurité sociale autour du 100% sécu.

Au-delà du slogan, nous y mettons un contenu offensif, progressiste et novateur. Une série de 4 pages amènent en termes de communication les arguments nécessaires pour mener et gagner la bataille des idées indispensable pour construire la mobilisation. Un diaporama est également à disposition pour engager des formations à ce sujet. Notre projet va encore plus loin que ce qu'avait bâti Ambroise CROIZAT, Ministre Communiste en 1945, car nous l'avons adapté aux réalités d'aujourd'hui.

Le principe du 100% que nous portons devrait s'appliquer à l'ensemble de la sécurité sociale et pas seulement au niveau de l'assurance maladie répondant aux principes fondamentaux de la sécu que sont son unicité et son universalité. Je ne développe pas et vous renvoie à l'appropriation de l'ensemble des outils précités à notre disposition.

Bien entendu, plus nous renforçons la sécurité sociale, plus nous nous donnons les moyens de pérenniser et améliorer les droits de notre régime spécial.

Au-delà de la protection sociale, les retraités depuis plusieurs mois sont fortement mobilisés sur le pouvoir d'achat et exigent l'augmentation de leurs pensions. Et cela n'est pas surprenant quand on sait que depuis 2008, les cheminots subissent les conséquences des différentes réformes de retraite avec un allongement de la durée des cotisations avec une prolongation d'activité et dans le même temps, une baisse de leurs pensions du fait de l'absence d'augmentation générale des salaires depuis près de 4 ans.

Le ratio entre le salaire imposable et le salaire liquidable ne cesse de décroître. Il est passé de 88,8% en 2010 à 85,5% en 2016. Il en est de même pour le taux de remplacement brut qui passe de 62,6% en 2011 à 61,6% en 2016. Au-delà de cette dégradation au début de la retraite, les retraités ont subi 54 mois de disette hormis l'annonce de 0,1% au 1^{er} octobre 2015 et la revalorisation de 0,8% au 1^{er} octobre 2017 d'ailleurs, pour cette dernière qui ne correspond pas à un coup de pouce mais qui répond à la règle de l'indexation des pensions sur l'inflation calculée sur les 12 derniers mois.

Depuis 2009 et le recul de la date de revalorisation des pensions du 1^{er} janvier au 1^{er} avril, puis le report au 1^{er} octobre en 2014 et enfin la LFSS 2018 repoussant au 1^{er} janvier 2019, le Président des Riches a gagné 1 an d'augmentation des pensions au détriment des conditions de vie des retraités. Par exemple, pour une augmentation de 0,8%, cela représente un vol d'1 milliard et demi.

Nous contestons également l'indexation sur les prix qui conduit à un décrochage de l'évolution moyenne des pensions par rapport à celle des salaires moyens et donc à un appauvrissement des retraités au fur et à mesure de leur avancée en âge et donc du temps passé à la retraite. Le système actuel ne garantit même pas la répercussion de l'inflation très contestable d'ailleurs sur son calcul sur les pensions puisque depuis le 1^{er} janvier 2009, l'inflation était de 8,68% pour une revalorisation de 7,94% y compris les 0,8% du 1^{er} octobre 2017.

De plus, le pouvoir d'achat des pensionnés est de plus en plus ponctionné suite à la mise en place d'un panel de mesures depuis 1991 : CSG, CRDS, CASA, suppression de 1/2 part, fiscalisation de la majoration enfants, modification des conditions du prélèvement de la CSG, de la RDS, de la CASA et de la cotisation maladie et enfin la création des forfaits et franchises médicales.

Serions-nous avec tout ça des nantis comme ose le dire le Président Macron quand on sait également qu'au-delà de ces ponctions, 27,35% des retraités perçoivent moins de 1500€ par mois et 62,29% moins de 2000€ par mois. Le montant mensuel brut du minimum de pension n'est que de 1226,58€ pour les pensions directes donc en dessous du SMIC et de 662,35€ pour les pensions de réversion. Ces chiffres donnent bien la réalité dans laquelle vivent les retraités et démontrent la forte dégradation de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions de vie.

Nous devons donc élever le rapport de forces et en ce sens, faire du 14 juin prochain une démonstration de force sur l'ensemble du territoire. Au niveau de nos revendications spécifiques cheminots retraités, nous ne sommes pas inactifs face aux directions de la SNCF et de la CPR et du Ministère des Affaires Sociales. La manifestation du 29 octobre 2015 avec plus de 15 000 participants à Paris avec 40 000 signatures de la pétition unitaire, le rassemblement de Marseille du 1^{er} mars 2016 devant la direction de la caisse, le 12 mars devant le CA de la CPR, ont obligé le Ministère des Affaires Sociales à nous recevoir à plusieurs reprises pour aborder nos revendications.

La défense du paiement trimestriel à échoir de nos pensions a été un point fort de la mobilisation qui nous a permis de mettre en échec le gouvernement pendant 4 ans.

Malgré cela, la violence sociale l'a emporté et la mensualisation nous a été imposée supprimant aux veuves et veufs le maintien total de la pension trimestrielle même en cas de décès au début du trimestre, ce qui a représenté en 2016, selon la Direction de la CPR, une économie de 14,5 millions d'euros. 14,5 millions volés aux retraités essentiellement aux veuves, c'est-à-dire aux plus en difficulté, quelle honte !

Néanmoins, l'action a permis de maintenir le paiement à échoir contrairement à l'ensemble des autres régimes qui versent eux la pension mensuellement à terme échu. La vigilance est donc de mise. Sur une revendication importante de notre UFR, la revalorisation du minimum de pension, nous n'avons pas avancé.

Alors que nous revendiquons un minimum pension égal au SMIC, ce dernier au 1^{er} janvier 2018 est inférieur de 18,14% au SMIC, alors qu'il était inférieur de 14,31% en 2008. Encore une dégradation du pouvoir d'achat des retraités imposée par les politiques antisociales des différents gouvernements.

Nous devons, par la mobilisation, imposer à ce gouvernement des mesures permettant d'améliorer cette situation inadmissible des pensions de réversion.

Pour ce qui concerne la direction de la caisse, la politique menée sur fond de diminution des coûts et de gain de productivité se traduit par une généralisation de la dématérialisation des documents régulièrement envoyés aux pensionnés (feuilles de pension, feuilles mensuelles de remboursement maladie), une dégradation du contact avec la direction de la Caisse et la fermeture de plusieurs antennes dont celles de Chambéry et Clermont Ferrand.

Notre UFR, dans une démarche unitaire avec l'UNSA, SUD-Rail et la CFDT, a engagé une mobilisation pour obtenir des mesures afin d'améliorer l'ensemble de cette situation.

A relever que la FGRCF s'est désolidarisée de cette mobilisation. Bon à savoir et à relayer dans le cadre de la campagne du CA de la CPR quand on sait qu'elle dispose d'un élu titulaire et suppléant pour accompagner la politique libérale de la direction ! Forts de 40 000 signatures dont 35 000 CGT, la direction de la caisse nous a reçus en juillet 2017 et a été dans l'obligation de prendre 3 engagements :

- Lancer une étude pour identifier les pensionnés « fragiles » sur le numérique afin de leur envoyer leurs bulletins de pension (et autres décomptes) par courrier papier ;
- Engager une réflexion autour des prérogatives des antennes et du développement des permanences en territoires ;

- Améliorer l'accueil téléphonique par une évolution de l'outil technique et de l'organisation du travail.

Face à une direction de la caisse qui, à ce jour, n'a confirmé aucun de ces engagements par des mesures concrètes, nous vous proposons, à l'issue de cette conférence dans une démarche unitaire, de demander une audience à cette dernière pour faire le point et exiger la mise en œuvre de ces engagements dans les plus brefs délais.

Sur notre activité spécifique, au-delà de ces sujets lourds dans notre activité, d'autres points ont également été portés dans les mobilisations comme le logement, les facilités de circulation ou encore la campagne double des anciens combattants d'Afrique du Nord avec des premières avancées même si elles sont encore trop limitées.

Conscient de ne pas avoir tout abordé sur notre activité spécifique, il est malgré tout clair que nous avons occupé de manière fortement revendicative ces 4 dernières années.

Il nous faut maintenant nous donner les moyens d'élever le rapport de forces pour gagner sur nos revendications et ainsi améliorer les conditions de vie des retraités. Au-delà de ces points et ces évolutions qui touchent et préoccupent plus particulièrement les retraités, ce gouvernement, sous l'impulsion du Président des Riches, s'attaque à tout ce qui constitue le socle social de notre pays construit par le Conseil National de la Résistance.

Il accélère tout ce qui avait déjà été mis en œuvre par les gouvernements précédents (réforme du code du travail, droit d'asile, services publics, pouvoir d'achat, protection sociale etc.) par une attitude de passage en force en permanence à grands coups d'ordonnances.

Ce gouvernement, élu par seulement 15% des Français, accélère les réformes libérales au détriment du développement économique de notre pays et des conditions de vie de nos concitoyens. Je ne développe pas l'ensemble de ces mauvais coups mais je vais plus particulièrement m'arrêter sur le conflit qui touche notre entreprise de service public, la SNCF.

Depuis le 03 avril dernier, par période de 48h de grève tous les 3 jours, nos camarades actifs mènent une grève exemplaire. Face à un projet de casse sans précédent du service public SNCF et de nos droits, la CGT a su, par une construction revendicative méthodique, par l'élaboration d'un projet alternatif, par une démarche unitaire, gagner un rapport de forces de haut niveau.

La stratégie de la forme de l'action et de la durée se veut une stratégie gagnante. Il faut continuer à élever le rapport de forces dans

l'entreprise et gagner l'opinion publique et les usagers à exiger une véritable négociation autour d'une volonté de développer le service public SNCF et d'améliorer nos droits. Les retraités, au-delà d'être solidaires de cette action, sont pleinement concernés en tant que citoyens et usagers du rail. Ils doivent continuer à prendre toute leur place dans les mobilisations actuelles. Notre régime spécial est en ligne de mire.

Par exemple, la remise en cause des embauches à Statut, comme l'annonce le gouvernement, avec le soutien du Président Pépy, réduirait à terme le financement de notre régime spécial de prévoyance et de retraite.

Pour ce qui concerne le report stratégique de quelques mois du gouvernement de la réforme des systèmes de retraite, cette même remise en cause de l'embauche à Statut sonnerait le glas du régime spécial de retraite des cheminots et les droits y afférents.

Autre exemple, l'Action Sociale, pilier de notre régime spécial, qui est financée par une contribution assise sur la masse salariale du Groupe Public Ferroviaire, serait remise en cause. Ce fonds d'action sanitaire et sociale qui accompagne de manière sociale tous les cheminots actifs et retraités sur un principe de solidarité dans les situations difficiles de la vie (maladie, perte d'autonomie), serait fortement fragilisé. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, les retraités sont dans l'action en convergence avec les actifs pour :

- Dire NON au changement de statut des EPIC en sociétés anonymes et exiger une entreprise unique et intégrée ;
- Dire NON à l'ouverture à la concurrence des trafics voyageurs et exiger le développement du service public ;
- Dire NON à la filialisation du Fret ;
- Exiger la reprise de la dette du ferroviaire par l'Etat et la mise en œuvre d'un financement pérenne ;
- Exiger l'embauche et le maintien du Statut.

Laurent, lors de son intervention d'hier à cette conférence, est intervenu sur ce conflit en lien avec la situation économique et sociale de notre pays, de notre entreprise, donc je n'y reviens pas.

Pour ma part, je tiens à insister sur le niveau d'investissement et de participation des retraités dans ce conflit. L'objectif n'est pas d'avoir une analyse culpabilisatrice mais bien de regarder objectivement la réalité.

Nos contacts avec les secteurs fédéraux, les débats à la CE Fédérale nous démontrent que l'attitude des retraités et plus particulièrement ceux adhérant à la CGT se traduit plus par un comportement de solidarité que par une participation active et massive à l'ensemble des initiatives qui se décide autour de la grève.

Même si cette réalité n'est pas linéaire sur l'ensemble du territoire, cela représente malgré tout une tendance lourde.

Cela doit nous alerter car comme démontré précédemment, les retraités sont fortement concernés car il y va de l'avenir d'un grand nombre de leurs droits liés à l'avenir de l'entreprise SNCF et son Statut.

Nous devons donc à cette conférence réfléchir aux raisons de cette situation et tracer des perspectives de travail pour pallier à cette problématique.

Je pense que nous assistons aujourd'hui à un déport de notre activité revendicative sur le seul territoire souvent au détriment de la défense de nos droits dans l'entreprise.

Il faut donc rééquilibrer une activité revendicative qui prenne en compte l'ensemble de nos revendications et de nos exigences sur le territoire et dans l'entreprise. Cette activité spécifique doit se renforcer en convergence avec les actifs. Pour ce faire, un deuxième sujet se pose à nous dans le débat actuel dans la CGT, c'est notre organisation et structuration chez les retraités.

Alors que nos statuts confédéraux et fédéraux prévoient une organisation en sections de retraités dans le syndicat professionnel ou interprofessionnel, il existe aujourd'hui plus de 400 syndicats de retraités.

Au-delà d'être anti statutaire, cette organisation des retraités est dangereuse pour 2 raisons essentielles. Elle crée les conditions d'un isolement, d'une autonomie d'activité envers les actifs et ceci alors qu'au-delà de la spécificité de certaines revendications, nous avons de nombreuses convergences avec les actifs pour combattre la politique libérale du gouvernement, du MEDEF et imposer nos exigences revendicatives pour changer la société.

Attention à ne pas fournir des armes à nos adversaires pour opposer les générations entre elles. Deuxième problématique, c'est le cloisonnement qui ne permet plus le lien organisationnel vital pour l'avenir de notre CGT et son renforcement chez les retraités. Par exemple, le passage actif/retraité, qui ne va pas de soi dans notre organisation actuelle, je ne reviens pas sur le débat d'hier, serait encore plus compliqué dans une configuration de syndicats de retraités.

Avoir cette analyse globale ne veut pas dire que nous ignorons les problématiques.

Par exemple, nous avons besoin de réfléchir à quelques cas de syndiqués isolés ne correspondant pas à notre volonté d'organisation collective permettant le débat, l'échange, la construction de plans de travail pour obtenir un déploiement massif de nos syndiqués afin de gagner la bataille des idées

et d'élever le rapport de forces. A 2 ans du prochain congrès de l'UCR, il est important dans toutes nos structures « retraités » d'avoir le débat sur ce sujet.

D'ailleurs, un groupe de travail a été mis en place à l'UCR pour faire des propositions dans les prochains mois. Pour ce qui concerne les deux décisions arrêtées au 51^e congrès confédéral, il nous faudra faire le point. Le point sur le 1% à partir des décisions de notre fédération, de procéder à cette évolution de manière planifiée, décidées par les sections avec l'objectif de ne perdre aucun adhérent.

Pour ce qui concerne la représentativité, notre fédération a décidé de rester en l'état afin de consolider notre activité et nos structures spécifiques.

Par contre, au niveau confédéral, alors que la décision a été prise qu'un syndiqué retraité compte pour 1 au congrès confédéral, il est anormal que pour le prochain congrès seulement 100 retraités participeront sur 1000 délégués, alors que les syndiqués retraités représentent 15,6% des forces de la CGT.

Pour notre Fédération, même si nous n'étions pas d'accord sur cette orientation, il y a non-respect de la décision prise. La CE de l'UCR a interpellé le Secrétaire Général de la CGT sur le sujet, une rencontre aura lieu prochainement.

Pour ce qui concerne le congrès de l'UCR, nous sommes en désaccord sur le fait que ce soit un congrès de structures et non de sections.

Cela amène à une aberration par le fait que les syndiqués votent 2 fois, 1 fois pour leur structure professionnelle (UFR), 1 fois pour leur structure territoriale (USR), affaire à suivre pour le prochain congrès de l'UCR en 2020.

Cher-e-s Camarades, avant de terminer ce rapport, quelques mots sur la situation internationale préoccupante où se développent de nombreux conflits et tensions.

La CGT s'est toujours investie pour la paix qui seule apporte le progrès social. Aucune intervention militaire, aucune action violente ne saurait permettre le rétablissement d'une paix juste et durable dans l'intérêt des peuples.

La guerre est toujours un échec, elle conduit au chaos et engendre des monstruosité dont sont victimes les peuples et populations civiles jetés sur le chemin de l'exil. Notre solidarité va vers toutes les victimes de ces guerres et aux réfugiés pour lesquels nous demandons, nous exigeons que l'Europe et la France les accueillent avec humanité conformément au droit international humanitaire.

Sur la situation en Palestine, la CGT condamne avec force le massacre de la population Palestinienne à la frontière de Gaza, perpétré par l'armée de l'Etat Israélien, le 15 mai 2018. C'est un crime contre l'Humanité, c'est insoutenable.

La CGT dénonce la provocation de l'Administration Trump de transfert de l'ambassade américaine vers Jérusalem et invite au respect du droit international et du statut de Jérusalem.

La CGT exige à nouveau la levée immédiate du blocus de Gaza et demande au gouvernement Français et à son Président d'adopter une position ferme contre ces crimes et d'agir énergiquement dans ce sens. Nous appelons à participer à toutes les actions qui vont dans ce sens.

En Syrie, avec les raids successifs, les civils, une fois de plus, paient un lourd tribut. Ce ne sont pas les frappes unilatérales, sans l'autorisation et l'accord de l'ONU du trio Américano-Franco-Britannique, qui régleront la situation désastreuse de cette région du monde.

Avec plus de 300 000 morts en 7 ans, il est urgent de trouver une solution politique sous l'égide de l'ONU. Tout cela favorise un monde jungle où le droit international est bafoué. Ils prolongent les pires colonialismes et impérialismes. Pour leur part, la Turquie emprisonne à tour de bras, les populations du Yémen vivent sous les bombes etc.

L'ensemble de ces situations conflictuelles aboutissent toutes à un exode des populations et des masses de réfugiés très précaires.

Au Brésil où Lula se retrouve entre les mains d'une justice délabrée avec une décision dans un faux-semblant de démocratie : abattre coûte que coûte « le père des pauvres » grand favori à l'élection présidentielle prévue en octobre. Le Brésil revient vers ses anciens démons.

Trump et Macron auraient pu être les pires ennemis de la planète et ils sont les meilleurs amis du monde. Sur la position scandaleuse du Président Trump de dénoncer l'accord nucléaire Iranien qui plonge le Proche-Orient sous une tension extrême, pas un mot du Président Macron sur le comportement de son ami Trump au-delà d'une condamnation bien timide de cette dénonciation gravissime.

Pour le climat, pareil, renvoyé dans ses 22 mètres et balayé d'un revers de main par Trump. Le Président des Riches, roi de la com, se pense plus intelligent et plus novateur que les autres, cela n'est que de l'apparence, les éléments de langage ressassés par le pouvoir Macroniste ne font pas illusion longtemps.

Cher-e-s Camarades, j'en arrive au terme de ce rapport, face à un recul de société historique que tente de nous imposer le pouvoir actuel, la CGT certes a la volonté de résister mais surtout de gagner le progrès social et changer la société. Nous sommes une force qui, lorsqu'elle se renforce et se déploie, devient incontournable. Alors, travaillons à cette conférence à prendre des orientations et des décisions qui nous permettent d'atteindre cet objectif.